Mémoire

 -

Sous la direction de :

Prénom Nom, Université Laval

Prénom Nom, Université XXXX

Résumé

<Texte du résumé en français. Obligatoire.>

Abstract

<Text of English abstract. Optionnel, mais recommandé.>

Table des matières

[Résumé ii](#_Toc524077016)

[Abstract iii](#_Toc524077017)

[Table des matières iv](#_Toc524077018)

[Liste des figures, tableaux, illustrations v](#_Toc524077019)

[Liste des abréviations, sigles, acronymes vi](#_Toc524077020)

[Remerciements ix](#_Toc524077021)

[Avant-propos x](#_Toc524077022)

[Introduction 1](#_Toc524077023)

[Chapitre 1 <Titre du chapitre ou de l’article> 2](#_Toc524077024)

[1.1 Résumé 2](#_Toc524077025)

[1.2 Abstract 2](#_Toc524077026)

[Chapitre 2 <Titre du chapitre ou de l’article> 3](#_Toc524077027)

[2.1 Résumé 3](#_Toc524077028)

[2.2 Abstract 3](#_Toc524077029)

[Conclusion 4](#_Toc524077030)

[Bibliographie 5](#_Toc524077031)

[Annexe A <Titre de l’annexe> 6](#_Toc524077032)

# Liste des figures, tableaux, illustrations

< Liste. Inclure une liste distincte pour chaque type d’éléments. Chacune de ces listes est présentée sur une nouvelle page. >

# Liste des abréviations, sigles, acronymes

< Liste. Inclure une liste distincte pour chaque type d’éléments. Chacune de ces listes est présentée sur une nouvelle page. >

< Texte de la dédicace. Optionnel >

< Texte de l’épigraphe. Optionnel >

Remerciements

< Texte des remerciements. Optionnel. >

Avant-propos

<Texte de l’avant-propos. Obligatoire dans une thèse ou un mémoire par articles.>

Introduction

<Texte de l’introduction. Le mémoire débute par une introduction. Celle-ci est traitée comme un chapitre normal, mais n’est pas numérotée.

Attention! Ne pas supprimer le saut de section qui précède l’introduction, puisqu’il permet de passer de la numérotation en chiffres romains des pages liminaires à la pagination en chiffres arabes du corps du mémoire. >

# Chapitre 1 <Titre du chapitre ou de l’article>

## 1.1 Résumé

<Résumé de l’article en français. Obligatoire. Si le chapitre n’est pas un article, le résumé et l’abstract ne sont pas requis.>

## 1.2 Abstract

<English abstract of the paper. Optionnel, mais recommandé.>

<Texte du chapitre ou de l’article.>

# Chapitre 2 <Titre du chapitre ou de l’article>

## 2.1 Résumé

<Résumé de l’article en français. Obligatoire. Si le chapitre n’est pas un article, le résumé et l’abstract ne sont pas requis.>

## 2.2 Abstract

<English abstract of the paper. Optionnel, mais recommandé.>

<Texte du chapitre ou de l’article.>

# Conclusion

<Texte de la conclusion. Un mémoire se termine par une conclusion. La conclusion est traitée comme un chapitre normal, mais n’est pas numérotée.>

# Bibliographie

< Bibliographie. La FESP n’impose pas de style bibliographique. Utilisez celui en usage dans votre domaine d’études. Vous pouvez également placer la bibliographie avant ou après les annexes >

# Annexe A <Titre de l’annexe>

<Texte de l’annexe.>